



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LOT-ET-GARONNE

Direction départementale des territoires
Service territoires et développement
Missions interministérielles

Agen, le 10 JUIN 2016

Affaire suivie par : Alain LE GOUIC
Tél. : 05 53 69 34 21
alain.le-gouic@lot-et-garonne.gouv.fr

DREAL - AGEN
ARRIVE LE :

14 JUIN 2016

Monsieur le Directeur,

Vous avez saisi mes services le 27 avril 2016 afin d'être autorisé à extraire des matériaux sur la parcelle BN 116 située au lieu-dit « Rafié » sur l'emprise d'une carrière de calcaire que votre société ROUSSILLE exploite sur le territoire de la commune de Monflanquin.

Cette parcelle devant à terme être incluse dans le périmètre du projet d'extension de l'ISDND de Monflanquin, elle devra faire l'objet d'une cessation partielle d'activité.

La surface d'exploitation demandée étant estimée à 500 m² et ne représentant pas un gisement conséquent, vous êtes autorisé à l'exploiter.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Préfet,
le Chef de l'Unité

Arnaud MASSUE

Monsieur Philippe DURAND
Société ROUSSILLE
« Au Pont » - BP6
47390 LAYRAC

Copie : Ud DREAL Mme Florence PUIG